



ASA LIMOUSIN AUTOMOBILE CLUB

42^{ème} RALLYE REGION LIMOUSIN
5 – 6 – 7 JUIN 2008

FICHE COMPLEMENTAIRE

RECONNAISSANCES

Limitées à 3 passages par ES et réglementées dans le temps à 2 sessions (art. 6.2)

Session choisie : 31 mai/1^{er} juin 4 et 5 juin

Nom / Prénom du 1^{er} Conducteur :

Nom / Prénom du 2^{ème} Conducteur :

Véhicule utilisé :

Marque et Modèle : Couleur : Immatriculation :

Nous, soussignés, certifions avoir pris connaissance des conditions de limitations des reconnaissances, et nous nous engageons à les respecter scrupuleusement

Fait le/...../ 2008 à

Signatures :

Concurrent 1^{er} Conducteur 2^{ème} Conducteur

VEHICULES D'ASSISTANCE

Seuls les véhicules possédant un panneau "assistance" seront admis dans les parcs d'assistance (art. 4.3)

La surface attribuée à un concurrent dans les parcs d'assistance est de : 80 m² pour une voiture, 140 m² pour deux voitures. Tout concurrent engagé au CFR et/ou classement Promotion, ainsi que les concurrents inscrits à une coupe mono-marque, souhaitant disposer d'une surface supplémentaire devra en faire la demande avant la clôture des engagements. Le m² supplémentaire sera attribué en fonction des possibilités et facturé 12 € le m². Une plaque est offerte avec l'engagement, la deuxième est facturée 180 €, les suivantes le sont 300 €, avec l'engagement

Dans le cadre de l'organisation des parcs d'assistance et afin de définir votre emplacement, nous vous demandons de nous donner les renseignements suivants :

Nom / Prénom du 1^{er} Conducteur :

Véhicule(s) utilisé(s) :

Marque et Modèle : Couleur : Immatriculation :

Marque et Modèle : Couleur : Immatriculation :

Marque et Modèle : Couleur : Immatriculation :

Dimensions totale de l'emplacement (voiture + structure) :X.....

Pour les TEAMS (fournir obligatoirement le plan des infrastructures) :

Nom du Team : Nombre de voitures engagées :

Nom du Responsable : Téléphone portable :

OUVREURS

Le concurrent est responsable de ses ouvreaux (art. 7.1.9)

Les ouvreaux sont acceptés pour les pilotes prioritaires FIA ou FFSA, et pour les pilotes inscrits au Championnat de France. Ils doivent respecter le Code de la Route, y compris sur les parcours des ES. Le passage sur les ES à vitesse modérée est possible jusqu'à 75 mn avant le premier concurrent. L'autorisation pourra être suspendue à tout moment par le Directeur de Course. La plaque "Ouvreur" est facturée 160 € avec l'engagement.

Nom / Prénom du 1^{er} Conducteur :

Véhicule(s) utilisé(s) :

Marque et Modèle : Couleur : Immatriculation :

Nom / Prénom du pilote :

Nom / Prénom du copilote :

SEANCE D'ESSAI

Tout pilote pourra s'inscrire pour la Séance d'Essai moyennant une participation de 120 € qui devra être réglée et sera encaissée avant le déroulement de celle-ci au moment de l'engagement

DECOMPTE DU REGLEMENT

Engagement selon l'article 3.1.11.1	:	€
Road-Book supplémentaire : 40 € x	:	€
Plaques d'assistance supplémentaires : la 1 ^{ère} : 180 €	:	€
les suivantes : 300 € x	:	€
Assistance : m ² supplémentaires : 12 € x	:	€
Plaques ouvreaux (pilotes CdF et 2 max.) 160 € x	:	€
Séance d'Essai : 120 €	:	€

Total à régler :

€

Signature du Concurrent :